

Note de positionnement

ONE WATER SUMMIT 2024

PROPOSITIONS DE LA COALITION EAU

25/01/2024

Le président de la République française Emmanuel Macron et le président de la République du Kazakhstan Kassym-Jomart Tokaïev ont annoncé lors de la COP28 l'organisation d'un « One Water Summit », en septembre 2024, en marge de la session de haut niveau de la 79^{ème} Assemblée générale des Nations unies. Les ONG françaises, réunies au sein de la Coalition Eau, se réjouissent de l'organisation de cet événement, faisant suite à une annonce du Président de la République lors de son discours aux ambassadrices et ambassadeurs en septembre 2022.

En effet, face à la crise mondiale de l'eau, qui touche l'ensemble du globe, la communauté internationale doit se mobiliser et apporter des solutions. A mi-parcours de l'Agenda 2030, les Nations Unies font le constat d'un retard alarmant vers l'atteinte des objectifs internationaux en matière d'eau et d'assainissement. L'eau est un enjeu social, économique et environnemental majeur du 21^{ème} siècle.

La présente note de positionnement présente les attentes de la Coalition Eau vis-à-vis du One Water Sommet et identifie 5 défis prioritaires qui devraient être inscrits à l'agenda du Sommet.

L'eau en chiffres :

- **2,2 milliards de personnes** n'ont pas accès à des services d'alimentation en eau potable à domicile géré en toute sécurité. (OMS/UNICEF 2023)
- **Plus de 80% des eaux usées** générées par la société, à l'échelle mondiale, retournent dans l'environnement sans être ni traitées ni réutilisées. (UN-Water 2020)
- D'ici 2050, plus de **la moitié de la population mondiale** vivra dans des conditions de stress hydrique. (UN-Water 2020)
- **170 milliards de dollars - près de 5 % du PIB** – sont perdus chaque année par l'Afrique subsaharienne en raison de l'insuffisance des ressources en eau, de la contamination de l'eau et de l'absence d'assainissement. (SWA, 2023)
- Chaque dollar investi dans l'eau et l'assainissement génère un retour sur investissement de **7 dollars** environ. (SWA, 2023)

I NOS ATTENTES POUR LE SOMMET

1. UNE MOBILISATION POLITIQUE DE HAUT NIVEAU ET DE GRANDE AMPLIEUR

Dans de nombreux pays, le manque de volonté politique est l'une des raisons principales de l'inaction en matière d'eau et d'assainissement. De nombreux rapports ont mis en avant le fait que ces problématiques, aussi vitales soient-elles, souffrent d'un réel manque de portage politique. Sur la scène internationale, si de nombreux événements thématiques sont organisés¹, rares sont les événements dédiés à l'eau qui ont une portée politique importante. C'est pourquoi la France et le Kazakhstan doivent participer à l'émergence d'un leadership politique fort pour l'eau à l'international et favoriser une mobilisation importante de Chefs d'Etats et de gouvernements au OWS, en mobilisant dès aujourd'hui les Etats et leurs Représentations permanentes à l'ONU.

2. L'ARTICULATION AVEC LES PROCESSUS DES NATIONS UNIES ET LA PREPARATION DE FUTURES DECISIONS DES ETATS SUR L'EAU

Les Nations Unies ont défini un cadre d'action collectif à travers l'adoption de l'Agenda 2030, dont l'ODD 6 qui vise l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement et la bonne gestion des ressources en eau d'ici 2030. Bien qu'aucun espace de suivi de cet ODD n'existe au niveau intergouvernemental, les Nations Unies ont organisé une Conférence historique sur l'eau en mars 2023 et une nouvelle rencontre intergouvernementale est prévue en 2026, dont les contours seront définis dès cette année. En outre, le OWS se tiendra en même temps que le Sommet du Futur, censé revitaliser le système multilatéral, et quelques mois après l'adoption d'une nouvelle stratégie eau par le système des Nations Unies. Le processus politique du OWS doit donc s'articuler avec cet agenda international et impulser une mobilisation de la communauté internationale sur les défis de l'eau. Il peut aussi permettre aux Etats de s'accorder sur des éléments de langage sur l'eau, pour faire avancer certains sujets lors de négociations diplomatiques futures dans le cadre de l'ONU.

3. UN RESUME DES DISCUSSIONS DU SOMMET

Il est souhaitable qu'un document soit publié par les co-organisateur à l'issue du Sommet, pour résumer les échanges et permettre de dégager les principaux messages issus du Sommet, intégrant les propositions des différentes parties prenantes, y compris les ONG/OSC. Cela permettra de laisser un héritage du Sommet et de préparer de futures discussions entre Etats (*voir point 2 ci-dessus*). Ce résumé pourrait en particulier être présenté dans le cadre du Sommet du Futur et de prochains échanges des Nations Unies en préparation de la Conférence sur l'eau de 2026.

4. L'EAU MISE A L'AGENDA INTERNATIONAL ET L'ACCELERATION D'ENGAGEMENTS ET D'INITIATIVES MULTILATERALES

L'organisation même du OWS est l'opportunité de mettre en lumière auprès de la communauté internationale certains défis clés en matière d'eau et d'assainissement (*voir nos suggestions d'enjeux prioritaires dans la partie suivante*). Le sommet constitue également l'opportunité d'accélérer les efforts par des engagements concrets de la part des Etats pour mettre en œuvre les objectifs internationaux et nationaux.

Par ailleurs, le OWS vise à « promouvoir des initiatives ambitieuses et la mise en œuvre de projets concrets ». Si l'organisation du OWS peut apporter un effet d'entraînement des acteurs, la dynamique devra toutefois apporter une valeur ajoutée par rapport aux initiatives existantes. En particulier, la question de l'articulation avec le Water Action Agenda de la Conférence de mars 2023 doit être posée :

¹ A l'image de la Semaine Mondiale de l'Eau, du Forum Mondial de l'Eau, etc.

un certain nombre d'engagements ont été pris par une variété d'Etats, de coalitions et d'acteurs dans ce cadre. Notons toutefois que ces engagements volontaires, disparates et insuffisants, ne constituent en rien la réponse collective et holistique attendue face à la crise de l'eau à l'échelle planétaire. C'est pourquoi ces initiatives multi acteurs ne doivent pas dédouaner les Etats des efforts à fournir et de l'adaptation des politiques publiques pour réaliser les objectifs internationaux. Enfin, des mécanismes concrets de suivi des engagements pris doivent être mis en place, qu'il s'agisse de ceux du Water Action Agenda, du One Water Summit ou d'autres initiatives.

5. UNE OUVERTURE DE L'ÉVÉNEMENT A LA SOCIÉTÉ CIVILE

La participation des ONG/OSC aux événements internationaux, en particulier issues des pays en développement, se heurte généralement à de nombreux blocages (frais de déplacements, visa, complexité des modalités de participation, etc.). Il est toutefois crucial d'intégrer la société civile dans les discussions du sommet, pour prendre en compte ses initiatives et ses messages. C'est pourquoi le OWS doit garantir une inclusion des ONG/OSC, de toute région, à travers une ouverture des processus préparatoires et à travers des financements permettant une prise en charge des déplacements.

II CINQ ENJEUX PRIORITAIRES A INSCRIRE A L'AGENDA DU SOMMET

1. L'ACCÈS A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT POUR TOUTES ET TOUS

→ ODD 6.1, 6.2

Les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement sont reconnus par les Nations Unies depuis 2010. Les États ont réitéré leur engagement en faveur de l'accès universel, en adoptant l'ODD 6. Cependant, plusieurs milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau et à l'assainissement, avec des conséquences sanitaires et socio-économiques dramatiques. Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée. En France, on estime que plus d'un million de personnes n'ont pas un accès adéquat à l'eau potable et à l'assainissement (habitats informels ou insalubres, tarifs trop élevés pour les personnes précaires, faibles taux d'accès et coupures d'eau dans les Outre-Mer, etc.).

Concrètement, le OWS pourrait permettre de :

- Réaffirmer les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement, indissociables du droit à un environnement sain, comme une priorité de l'action de la communauté internationale ;
- Favoriser le lancement ou le renforcement d'initiatives nationales et multilatérales visant à améliorer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (EAH) ;
- Mettre en lumière des initiatives favorisant le respect et la mise en œuvre des droits humains et garantissant la participation active, libre et significative des « titulaires de droits » dans les politiques de l'eau, en particulier les femmes.

2. LE PARTAGE ÉQUITABLE ET LA GESTION DURABLE DE L'EAU, NOTRE BIEN COMMUN

→ ODD 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.b

La bonne gestion des ressources en eau est au cœur de l'ODD 6 des Nations Unies, et fortement liée à d'autres engagements diplomatiques comme ceux sur le climat, l'environnement ou la biodiversité. Pourtant, sur l'ensemble du globe, les ressources en eau sont menacées : pénuries, inondations, pollutions, impacts de la crise climatique, perte d'écosystèmes aquatiques... Alors que les conflits autour de la ressource sont de plus en plus fréquents, le partage équitable et durable de l'eau est un enjeu

prioritaire. Dans plusieurs pays, des marchés financiers de l'eau ont même été créés, ouvrant la voie à la spéculation sur les prix de l'eau et favorisant les acteurs économiques les plus puissants. La conférence des Nations Unies sur l'eau de mars 2023 a été marquée par la reconnaissance collective de la « crise mondiale de l'eau ». La perception du cycle de l'eau comme « un bien commun mondial » a également été une notion très présente, sans que ce concept ne soit toutefois clarifié.

Concrètement, le OWS pourrait permettre de :

- Favoriser la progression, au niveau de la communauté internationale, d'une reconnaissance officielle de l'eau comme un bien commun et ouvrir un dialogue (intégrant la société civile) pour caractériser ce concept, en veillant à définir les principes de gouvernance et de protection de l'eau qui en découlent ;
- Favoriser le lancement ou le renforcement d'initiatives nationales et multilatérales visant à accélérer les progrès vers l'atteinte de l'ODD 6 et des cibles liées à l'eau dans l'Agenda 2030 ;
- Encourager la poursuite de l'intégration de l'eau dans l'agenda climat mondial au niveau des initiatives de la CCNUCC ;
- Lancer un appel à lutter contre la financiarisation des ressources en eau et à rendre illégale la cotation de l'eau en bourse.

3. L'AMELIORATION DU CADRE MULTILATERAL EN MATIERE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

→ ODD 6.a, ODD 17, conventions sur les eaux transfrontalières

Si les acteurs locaux ont un rôle majeur à jouer dans la gestion de l'eau, l'eau est aussi un enjeu global. Le cycle de l'eau dépasse les frontières administratives des Etats. Enjeu géopolitique majeur pour les Etats qui partagent des cours d'eau et des aquifères, l'eau est aussi directement liée aux défis globaux comme la crise climatique, la sécurité alimentaire, la dégradation de l'environnement ou encore l'évolution de nos modes de production et de consommation. Cependant, à l'international, le manque de gouvernance du secteur freine le rythme des progrès. Contrairement à d'autres secteurs, la gestion de l'eau ne fait l'objet d'aucune politique internationale « contraignante », en dehors de deux conventions sur les eaux transfrontalières (qui n'ont été ratifiées que par un tiers des Etats). Il n'y a aucun fonds, programme ou agence des Nations Unies dédiés spécifiquement à l'eau. La Conférence des Nations Unies de mars 2023 a marqué le premier rendez-vous intergouvernemental sur l'eau après 46 ans de néant. Si une nouvelle conférence onusienne est annoncée pour 2026, aucun accord politique négocié n'est prévu.

Concrètement, le OWS pourrait permettre de :

- Relancer la dynamique autour de certaines conclusions de la Conférence des Nations unies sur l'eau de 2023 qui n'ont pas été appliquées à ce jour : nomination d'un.e Envoyé.e Spécial.e des Nations Unies pour l'eau et l'assainissement, création d'un mécanisme scientifique mondial sur l'eau.
- Rassembler les soutiens d'Etats pour que les futures Conférences des Nations Unies soient organisées régulièrement (tous les 2 ou 3 ans) et aboutissent à l'adoption de décisions négociées au niveau multilatéral ;
- Rassembler de nouvelles adhésions d'Etats aux conventions sur les eaux transfrontalières ;
- Appeler à mettre systématiquement des « segments » eau à l'agenda des conférences internationales des domaines liés comme la santé, l'alimentation, le changement climatique, les océans, l'environnement, etc. pour le renforcement de synergies entre ces secteurs et la promotion d'une approche transversale des enjeux planétaires.

4. LES FINANCEMENTS POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

→ ODD 6.a, ODD 17

Le secteur de l'eau est largement sous-financé : il faudrait quadrupler les investissements annuels d'ici 2030 pour atteindre la couverture universelle en eau potable et assainissement. Le coût mondial de la réalisation de l'ODD 6 est estimé à 1000 milliards de dollars, soit 1,21% du PIB mondial². Les financements existants sont souvent mal orientés, n'atteignant pas les populations et zones les plus vulnérables. L'assainissement des eaux usées, corollaire indispensable aux progrès en matière d'eau – qu'il s'agisse d'eau douce ou d'eau salée –, est largement laissé pour compte par les investissements publics nationaux et internationaux. Le manque de systèmes robustes de gouvernance de l'eau est aussi un frein à l'absorption des budgets existants et à un environnement favorable à l'investissement. En outre, la corruption entraînerait, selon le Water Integrity Network (WIN), une perte de 20 à 40% des financements pour le secteur de l'eau. Le sous-financement chronique du secteur de l'EAH touche également les financements humanitaires (voir point 5 ci-dessous).

Concrètement, le OWS pourrait permettre de :

- Annoncer de nouveaux engagements financiers de la part d'Etats (budgets nationaux, aide au développement...) pour des programmes en matière d'eau et d'assainissement dans les pays en développement, comprenant les investissements initiaux mais aussi le financement durable des services et des mécanismes de gouvernance de l'eau ;
- Appeler les fonds internationaux climat à financer davantage des projets d'adaptation dans le domaine de l'eau.

5. L'EAU, LES CRISES HUMANITAIRES ET LA PAIX

→ ODD 6, ODD 16

En 2023, les crises humanitaires touchaient 173 millions de personnes (dont près de 110 millions d'enfants) dans 155 pays³. Si l'eau est vitale pour chacun d'entre nous, elle l'est d'autant plus dans les contextes humanitaires où elle est aussi une question de santé publique. Urgences, conflits ou catastrophes naturelles détruisent les systèmes de distribution et d'assainissement et entraînent d'importants déplacements de populations ; des situations humanitaires qui sont bien souvent exacerbées par la crise climatique. Pour ces populations vulnérables, maintenir l'accès à l'eau et à l'hygiène est crucial. En situation de précarité et de promiscuité, les risques de maladies et d'épidémies sont en effet accrus, pouvant entraîner un grand nombre de décès. Par ailleurs, dans les conflits armés, l'utilisation de l'eau comme arme de guerre (privation de l'accès à l'eau potable, destruction d'infrastructures ou des services, restriction de l'accès humanitaire) est une violation du droit international humanitaire. Enfin, les financements du secteur de l'eau en contexte humanitaires sont très largement insuffisants : seuls 37,3 % des financements nécessaires ont été reçus en 2023⁴.

C'est pourquoi le One Water Summit doit prendre en compte les spécificités des contextes de conflits et de fragilité afin de proposer et soutenir des initiatives essentielles pour la réponse humanitaire, et ne pas laisser de côté les personnes vivant dans ces zones pour l'atteinte de l'ODD 6.

Concrètement, le OWS pourrait permettre de :

² Strong et al, 2020 in Financer la sécurité hydrique de demain, OCDE, 2022

³ UNICEF, 2024

⁴ Service de tracking d'OCHA 2023 <https://fts.unocha.org/global-sectors/11/summary/2023>

- *Condamner fermement l'utilisation de l'eau comme arme de guerre ainsi que toute violation du DIH, en particulier en matière d'accès aux zones humanitaires, et soutenir les initiatives diplomatiques existantes en la matière ;*
- *Soutenir et promouvoir une réponse internationale coordonnée et proportionnelle aux situations d'urgence humanitaire de plus en plus nombreuses ;*
- *Encourager l'augmentation de l'aide humanitaire des Etats ;*
- *Encourager une meilleure prise en compte du secteur EAH dans les budgets des plans d'intervention humanitaire ;*
- *Promouvoir des financements complémentaires à ceux existants, sous forme de fonds mixtes développement/humanitaires multi-annuels, flexibles dans les zones où les crises humanitaires se superposent à un déficit structurel d'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène ;*
- *Promouvoir ou lancer un (des) mécanisme(s) de financement additionnel(s) faisant appel aux bailleurs de fonds conventionnels et non-conventionnels (acteurs privés, fondations, etc.) destinés spécifiquement à la réponse humanitaire dans le secteur de l'eau, l'hygiène et l'assainissement ;*
- *Promouvoir la signature par les Etats de « l'Appel à action pour une EAH de survie et résiliente »⁵ déjà soutenu par la France.*

La Coalition Eau regroupe les principales ONG françaises engagées pour les droits humains à l'eau et à l'assainissement et pour l'eau bien commun.

Sont membres de la Coalition Eau : ACAD · Action contre la Faim · BlueEnergy · CRID · 4D · Dédale · Dynam'eau · EAST · Eau et Vie · Eau Sans Frontières International · Experts Solidaires · GRDR · GRET · Guinée 44 · Hamap Humanitaire · Human Dignity · Hydraulique Sans Frontières · Initiative Développement · Kynarou · Ligue des Droits de l'Homme · Morija · Première Urgence Internationale · Secours Catholique – Caritas France · Secours Islamique France · SEVES · Sillages · Solidarité Eau Europe · Solidarités International · WECF · Wikiwater

⁵ <https://www.washroadmap.org/calltoaction.html>